

De: urbanisme.dsacn <urbanisme.dsacn@aviation-civile.gouv.fr>
Expéditeur: <urbanisme.dsacn@aviation-civile.gouv.fr>
Sujet: avis DSAC NORD sur PLU de CHAMPS SUR MARNE 77
Date: Tue, 27 Mar 2018 16:50:28 +0200
A: <urbanisme@ville-champssurmarne.fr>
Cc: FAVAREL Eric DGAC/DSAC-N <eric.favarel@aviation-civile.gouv.fr>, LEGENDRE Philippe DGAC/DSAC-N <philippe.legendre@aviation-civile.gouv.fr>

Dossier suivi par Mme Audrey PIGOIS

Madame,

Par courrier en date du 8 février 2018, vous m'indiquez une mise à jour n°1 du Plan Local d'Urbanisme de CHAMPS SUR MARNE, suite à la délibération n°11 du conseil municipal, et vous sollicitez l'avis de nos services sur les modifications apportées.

Comme indiqué dans nos courriers précédents, la commune de Champs-sur-Marne est intéressée par :

- Les servitudes aéronautiques de dégagements de l'aérodrome de LOGNES-Emerainville, approuvées le 26 avril 1991
- Le Plan d'Exposition au Bruit de l'aérodrome LOGNES-Emerainville approuvé par le Préfet de Seine et Marne le 1er juillet 1985.

Ces servitudes d'utilité publique doivent être prises en compte pour tous projets d'urbanisme. Compte tenu de la localisation de votre commune par rapport à l'emprise de l'aérodrome de Lognes, la DSAC-Nord demande à être associée aux futures révisions de ce PLU.

Je n'ai pas d'autres observations à formuler dans le cadre de cette consultation.

Cordialement

Brigitte POULAIN – Philippe LEGENDRE
 Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Nord
 Département Surveillance et Régulation Athis-Mons
 Subdivision Développement Durable
 Boîte e-mail collective : urbanisme.dsacn@aviation-civile.gouv.fr

Tél : 01 69 57 74 65 ou 76 23

Adresse postale : 9 rue de Champagne - 91200 Athis-Mons.

--
 Ce message a été vérifié par [MailScanner](#) pour des virus ou des polluriels et rien de suspect n'a été trouvé.

